

SARL PATRICE GAUTIER ET ASSOCIES
Compagnie régionale d'Orléans
2, rue de la Thibaudière
37210 Parçay Meslay

CENTRE CHOREGRAPHIQUE
NATIONAL DE TOURS
SIREN : 342378767
Siège social : 47, rue du Sergent Leclerc
37000 TOURS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS le 31 DECEMBRE 2011

ILP

**CENTRE CHOREGRAPHIQUE
NATIONAL DE TOURS
SIREN : 342378767
Siège social : 47, rue du Sergent Leclerc
37000 TOURS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Centre Chorégraphique National de Tours, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

ILP

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe à la rubrique "autres éléments significatifs" page 12 concernant la taxe sur les salaires.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre Association a affecté en fonds dédiés un montant de 43 000 € correspondant à des projets non réalisés au 31 décembre 2011.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Parçay Meslay le 21 mai 2012

Pour la SARL PATRICE GAUTIER ET ASSOCIES



Ildiko LE PICART
Commissaire aux comptes associé

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles / Ava	24 458	15 461	8 997	10 305
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	150 162	119 231	30 931	68 685
Autres immobilisations corporelles	141 830	134 427	7 402	13 335
Immobilisations en cours / Avances et aco				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts	2 752		2 752	1 471
Autres immobilisations financières	7 096		7 096	7 096
ACTIF IMMOBILISE	326 313	269 119	57 194	100 906
Stocks				
Matières premières et autres approvisionn				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman	7 750		7 750	1 500
Créances				
Usagers et comptes rattachés	71 342		71 342	70 637
Autres créances	25 360		25 360	17 822
Divers				
Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	90 594		90 594	37 474
Charges constatés d'avance	10 423		10 423	10 121
ACTIF CIRCULANT	255 468		255 468	137 554
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	581 781	269 119	312 662	238 461

ILP

Bilan

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	34 135	34 135
Report à nouveau	30 964	32 629
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 024	-1 666
Subventions d'investissement	18 189	25 486
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	84 312	90 585
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	33 792	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	33 792	
Fonds dédiés sur subventions	43 000	
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	43 000	
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 507	31 875
Dettes fiscales et sociales	109 050	114 420
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		1 580
DETTES	151 558	147 875
Ecart de conversion - Passif		
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	312 662	238 461

ILP

Compte de résultat

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	278	0,02	6 306	0,46	-6 028	-95,59
Production vendue	43 563	3,02	60 844	4,40	-17 281	-28,40
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 397 598	96,96	1 315 098	95,14	82 500	6,27
Reprises et Transferts de charge	11 681	0,81	32 102	2,32	-20 421	-63,61
Cotisations						
Autres produits	609	0,04	444	0,03	165	37,05
Produits d'exploitation	1 453 728	100,85	1 414 794	102,35	38 935	2,75
Achats de marchandises	339	0,02			339	
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges exte	480 757	33,35	506 741	36,66	-25 984	-5,13
Impôts et taxes	14 088	0,98	16 298	1,18	-2 210	-13,56
Salaires et Traitements	588 768	40,85	608 105	43,99	-19 337	-3,18
Charges sociales	220 780	15,32	255 460	18,48	-34 680	-13,58
Amortissements et provisions	35 022	2,43	30 576	2,21	4 446	14,54
Autres charges	23 441	1,63	6 469	0,47	16 972	262,35
Charges d'exploitation	1 363 195	94,57	1 423 649	103,00	-60 454	-4,25
RESULTAT D'EXPLOITATION	90 533	6,28	-8 855	-0,64	99 388	NS
Opérations faites en commun						
Produits financiers	2 579	0,18	1 463	0,11	1 116	76,30
Charges financières	328	0,02	30		298	992,53
Résultat financier	2 251	0,16	1 433	0,10	818	57,12
RESULTAT COURANT	92 785	6,44	-7 422	-0,54	100 207	NS
Produits exceptionnels	8 722	0,61	9 236	0,67	-514	-5,56
Charges exceptionnelles	46 786	3,25	3 479	0,25	43 306	NS
Résultat exceptionnel	-38 063	-2,64	5 757	0,42	-43 820	-761,21
Impôts sur les bénéfices	10 697	0,74			10 697	
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser	43 000	2,98			43 000	
EXCEDENT OU DEFICIT	1 024	0,07	-1 666	-0,12	2 690	-161,49
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total des produits						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole						
Total des charges						

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :

CENTRE CHOREGRAPHIQUE DE TOURS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 312 662 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 1 024 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/04/2012 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Autres éléments

Pour une meilleure présentation des comptes annuels, les frais de publication engagés avant fin 2011 pour les programmes du CCNT 2012 sont laissés en charges.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Conformément à l'article 231 du CGI, le CCNT ne paye pas de taxe sur les salaires. S'il devait l'acquitter, le montant serait de 50 K€ au titre de 2009, 44 K€ au titre de 2010 et 39 K€ au titre de 2011.

La rémunération des 3 cadres dirigeants s'élève à 170 325 € au titre de 2011.

Une provision pour litige salarial a été constatée pour 30 000 €.

ILP

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 710	2 290	1 542	24 458
Immobilisations incorporelles	23 710	2 290	1 542	24 458
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels	208 822	1 267	59 927	150 162
- Installations générales, agencements aménagements divers	56 160	359	8 207	48 312
- Matériel de transport	15 200			15 200
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	86 469	2 916	11 067	78 318
- Emballages récupérables et divers	1 266		1 266	
Immobilisations corporelles	367 917	4 541	80 466	291 992
- Participations évaluées par mise en				
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts et autres immobilisations financières	8 567	1 281		9 848
Immobilisations financières	8 582	1 281		9 863
ACTIF IMMOBILISE	400 209	8 112	82 009	326 313

ILP

Notes sur le bilan

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 290	4 541	1 281	8 112
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 290	4 541	1 281	8 112
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		4 182		4 182
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 542	76 285		77 827
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 542	80 466		82 009

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 406	3 597	1 542	15 461
Immobilisations incorporelles	13 406	3 597	1 542	15 461
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels	140 137	21 061	41 967	119 231
- Installations générales, agencements aménagements divers	54 261	560	6 798	48 023
- Matériel de transport	13 957	1 243		15 200
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	76 276	4 769	9 841	71 205
- Emballages récupérables et divers	1 266		1 266	
Immobilisations corporelles	285 897	27 633	59 872	253 658
ACTIF IMMOBILISE	299 303	31 230	61 414	269 119

ILP

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 752		2 752
Autres	7 096		7 096
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	71 342	71 342	
Autres	25 360	25 360	
Charges constatées d'avance	10 423	10 423	
Total	116 973	107 125	9 848
Prêts accordés en cours d'exercice	1 281		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	1 660
Total	1 660

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	34 135			34 135
Report à Nouveau	32 629		1 666	30 964
Résultat de l'exercice	-1 666	2 690		1 024
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	25 486		7 297	18 189
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	90 585	2 690	8 963	84 312

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques & charges et fonds dédiés		76 792			76 792
Total		76 792			76 792
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		46 792			
Financières					
Exceptionnelles		30 000			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 507	42 507		
Dettes fiscales et sociales	109 050	109 050		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	151 558	151 558		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT NON PARVENUE	9 316
CONGES A PAYER	18 686
PERSONNEL CAP	504
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	12 579
ETAT CHARGES A PAYER	169
Total	41 254

ILP

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	10 423		
Total	10 423		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
FONDS DEDIES				43 000	43 000
Total				43 000	43 000

Autres informations

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice s'élève à 635 heures.

SARL PATRICE GAUTIER ET ASSOCIES
Compagnie régionale d'Orléans
2, rue de la Thibaudière
37210 Parçay Meslay

**CENTRE CHOREGRAPHIQUE
NATIONAL DE TOURS
SIREN : 342378767
Siège social : 47, rue du Sergent Leclerc
37000 TOURS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS le 31 DECEMBRE 2011**

**CENTRE CHOREGRAPHIQUE
NATIONAL DE TOURS
SIREN : 342378767
Siège social : 47, rue du Sergent Leclerc
37000 TOURS**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Parçay-Meslay, le 21 mai 2012

Pour la SARL PATRICE GAUTIER ET ASSOCIES



Ildiko LE PICART
Commissaire aux comptes associé